Réunion préparatoire à l'Assemblée générale des délégués









Votre caisse de retraite

Les élus de la CARMF

au 14/09/2024

Collèges	Délégués	Administrateurs
Cotisants	324	19
Retraités	147	3
Conjoints survivants retraités	23	1
Invalidité-décès	17	1
Présentés par le CNO	-	1
Total	511	25

Les fonctions de délégués et d'administrateurs sont bénévoles.

En cas de vacance d'un poste, l'administrateur suppléant, élu ou agréé, remplace le titulaire.





Votre caisse de retraite

CARMIC Caisse Autonome de Retrait des Médecins de Franc

Affiliés de la CARMF

au 1er juillet 2024

Catégories	Effectifs	Âges moyens
Cotisants (1) (2)	125 227	51,28 ans
Conjoints collaborateurs	803	56,32 ans
Cumul retraite / activité	13 998	71,96 ans
Retraités (2)	93 101	74,54 ans
Conjoints collaborateurs retraités	3 008	73,82 ans
Conjoints survivants + de 62 ans	23 863	80,48 ans
Invalides	260	56,43 ans
Conjoints survivants - de 62 ans	804	54,83 ans
Enfants d'invalides	280	18,11 ans
Orphelins	1 049	18,9 ans

⁽¹⁾ aux régimes obligatoires

⁽²⁾ dont cumul retraite / activité libérale



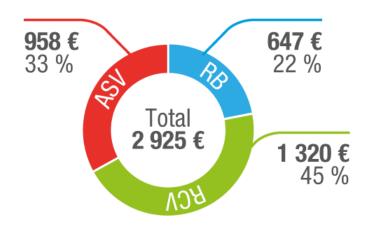
Réunion 4 AG 2024

Votre caisse de retraite

Allocations moyennes versées par régime

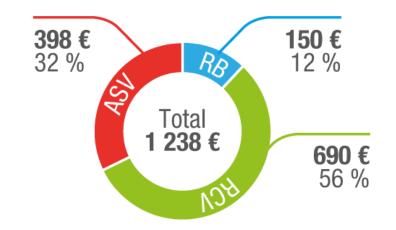
(base juin 2024)

Retraite mensuelle moyenne versée au médecin par régime*



Pension mensuelle moyenne

versée au conjoint survivant retraité par régime*











LES PENSIONS DE REVERSION

CARMIF Calsse Autonome de Retraite des Médecins de France

Régime de base

Conditions d'attribution

Plafond annuel de ressources 2024	Durée de mariage
Personne seule : 24 232,00 € Ménage : 38 771,20 € si le conjoint vit de nouveau en couple (PACS, concubin, conjoint). Ontrôle des ressources cesse 3 mois s la date à laquelle le conjoint survivant oit l'ensemble de ses pensions (base et olémentaires) ou à l'âge légal du départ etraite s'il ne peut prétendre à ces	Pas de condition de durée de mariage. Pas de suppression de droits en cas de remariage.
	Personne seule : 24 232,00 € Ménage : 38 771,20 € si le conjoint vit de nouveau en couple PACS, concubin, conjoint). Intrôle des ressources cesse 3 mois s la date à laquelle le conjoint survivant bit l'ensemble de ses pensions (base et blémentaires) ou à l'âge légal du départ



LES PENSIONS DE REVERSION



Régime de base

Calcul de la pension

Taux

54 % de la retraite du médecin sous condition d'âge et de ressources.

Majoration familiale

+ 10 % à compter du 1er septembre 2023 si le conjoint justifie avoir eu au moins 3 enfants.

Pension minimale

Durée d'assurance du médecin :

60 trimestres minimum

(15 années tous régimes de base confondus).

Montant annuel : 3 897,55 € au 1er janvier 2024 Si le médecin ne réunit pas 60 trimestres d'assurance, ce minimum est réduit proportionnellement au nombre de trimestres d'assurance justifiés.





LES PENSIONS DE REVERSION

CARMIF Calsse Autonome de Retraite des Médecins de France

Régime de base

Ressources prises en compte

Revenus	Autres revenus	Biens mobiliers et immobiliers propres	Donations
 Professionnels (un abattement de 30 % est opéré à la liquidation des droits si le conjoint survivant est âgé de 55 ans ou plus). 	Avantages en nature (nourriture, logement).	Un revenu de 3 % de la valeur de ces biens est retenu.	Un pourcentage est retenu comme revenu pour évaluer les biens donnés (3 % si moins de
 De remplacement (indemnités journalières, invalidité). Retraites personnelles, ensemble des rentes viagères. Retraites de réversion 	 Pensions alimentaires, revenus de mise en gérance 	Les biens personnels.	5 ans, 1,5 % entre 5 et 10 ans et 11,797 % si donation à un tiers depuis moins de 10 ans).
Retraites de reversion des régimes de base.			



Réunion 1 AG 2024

LES PENSIONS DE REVERSION



Régime de base

Ressources à prendre en compte

Biens mobiliers et immobiliers appartenant en propre au conjoint survivant

- Les biens mobiliers et immobiliers au nom du conjoint survivant à la date du décès du médecin doivent être déclarés en tant que ressources personnelles du conjoint survivant.
- Attention : l'assurance vie souscrite au nom du médecin, reversée par suite de son décès au conjoint survivant, comme celle souscrite par le médecin au nom du conjoint survivant, n'a pas à être déclarée.
 - De même, l'assurance vie souscrite par le conjoint survivant pendant la communauté est exclue des ressources à prendre en compte.



LES PENSIONS DE REVERSION

Régime de base

Ressources exclues

Biens	Revenus
 La valeur de la résidence principale Les biens issus de la communauté 	 Les retraites de réversion des régimes complémentaires, loi «Madelin» ou PER La rente du régime obligatoire invaliditédécès Les prestations familiales





Réunion 12 AG 2024

LES PENSIONS DE REVERSION

Calcul de la pension

Mécanisme de la coordination

Depuis le 1^{er} juillet 2006, les caisses de retraite (CNAV, CARSAT, MSA, ...)* doivent coordonner leurs informations pour permettre le calcul du droit au régime de base de réversion.

L'organisme qui a enregistré la plus longue durée de cotisations procède à la collecte des données nécessaires, (notamment le nombre de trimestres acquis), pour calculer l'allocation de base de réversion susceptible d'être versée (avant application de la condition de ressources).

Puis il délivre aux caisses concernées le montant de l'allocation de base de réversion à servir ou le rejet de droit à opposer au requérant.

Cet organisme est plus connu sous le nom de Régime interlocuteur unique (RIU).

CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail MSA : Mutualité sociale agricole





LES PENSIONS DE REVERSION

Régime de base

Majoration du régime de base (Loi de Financement de la Sécurité sociale 2009)

À compter de 2010

- Une majoration de la pension de 11,1 % pourra être accordée à partir de 67 ans pour porter à 60 % les pensions de réversion si les avantages personnels de retraite et de réversion servis par les régimes de base et complémentaires n'excédent pas un plafond (976,23 € au 1er janvier 2024).
- ► En 2023 : **81** majorations ont été mises en service.





LES PENSIONS DE REVERSION

CARMIF Calsse Autonome de Retralte des Médecins de France

Régimes complémentaire et ASV

Conditions d'attribution

Le compte cotisant du médecin décédé doit être à jour.

Aucun droit à pension ne peut être ouvert avant la régularisation intégrale du compte.

- Age : 62 ans à compter du 1er janvier 2024
- Durée de mariage : 2 ans (sauf dérogations statutaires)
- Remariage : perte du droit à la pension de réversion

Montant de la pension	
Taux	RCV = 60 % ASV = 50 %
Majoration familiale	10 % des points si le conjoint a eu, ou élevé avec le médecin sous certaines conditions, au moins 3 enfants.
Cumul entre droits personnels et dérivés	Oui (sans limite)
Conjoints divorcés non remariés	La pension est partagée entre le conjoint survivant non remarié et les conjoints divorcés non remariés, au prorata de la durée de chaque mariage.



LES PENSIONS DE REVERSION



Rente au profit de l'enfant du médecin, infirme et orphelin de père et de mère

- Sont réversibles les droits du conjoint survivant dont est issu l'enfant, à l'exclusion de l'éventuelle majoration familiale et majoration 42 bis dont pouvait être titulaire le conjoint survivant.
- L'infirmité doit être permanente et empêcher l'enfant de se livrer à tout travail rémunérateur.
- L'enfant doit être âgé de 21 ans ou plus au décès du dernier parent (avant cet âge, il est titulaire d'une rente temporaire).
- ➤ Si l'infirmité s'est déclarée après le 21^e anniversaire, la situation est examinée par le Conseil d'administration après avis de la Commission médicale.
- ➤ Si au décès du dernier parent, il existe plusieurs enfants remplissant les conditions d'octroi, la pension de réversion est partagée entre eux à parts égales.



Réunion 16 AG 2024

LES PENSIONS DE REVERSION

Rente au profit de l'enfant du médecin, infirme et orphelin de père et de mère

Cette pension de réversion est imposable (contrairement à l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Attention:

Elle peut faire perdre le droit à l'AAH ainsi qu'à toute aide éventuelle soumise à condition de ressources.

Lors de la constitution de la demande, les services de la CARMF adressent aux intéressés une estimation des sommes susceptibles d'être versées.





Réunion 17 AG 2024

LES PENSIONS DE REVERSION

CARMFI Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France

Les pensions de réversion

Pour faciliter l'examen des droits futurs à réversion,

- La CARMF invite le médecin à fournir :
 - une copie intégrale de son acte de naissance
 - une photocopie de ses différents livrets de famille en cas de mariages multiples.
- La réglementation prévoit un partage des droits de réversion (tous régimes confondus) entre les différents ayants-droit, calculé en fonction de chaque durée d'unions.



Réunion 18 AG 2024

LES PENSIONS DE REVERSION

CARMIF Calse Autonome de Retraite des Médecins de France

Demander la réversion : 2 choix

Soit via internet:

https://www.info-retraite.fr/

- + rapide,
- + complet (permet de demander toutes les réversions auxquelles vous avez droit en une seule démarche).

Soit via les formulaires de demande de retraite de réversion

- 1 formulaire pour chaque régime de retraite auprès duquel le médecin a cotisé.

